

## Point info en Pays de la Loire Novembre 2012

### Rôles des Comité d'entreprise/Délégués du personnel

*Le comité d'entreprise* possède des attributions à la fois sur le plan économique (organisation et marche de l'entreprise, conditions de travail, formation professionnelle, apprentissage ...) mais également en matière sociale et culturelle.

La fonction principale des *délégués du personnel* est de présenter auprès de l'employeur les réclamations (aussi bien à titre individuel que collectif) de l'ensemble des salariés en termes d'application du droit du travail. Néanmoins le salarié peut, s'il le souhaite, s'adresser directement à l'employeur sans passer par le délégué.

Ils ont également la possibilité de faire des suggestions sur l'organisation générale de l'entreprise. Les délégués du personnel ont la possibilité d'accompagner l'inspecteur du travail lors de ses visites dans l'entreprise. Mais ils peuvent également le saisir dans le cadre d'un problème d'application de droit du travail. Ils ont également le pouvoir de saisir l'employeur dans le cas où celui-ci porterait une atteinte injustifiée aux droits des salariés. Si un problème trop important persiste, ils peuvent alors porter l'affaire devant les Prud'hommes, à condition d'avoir l'accord du salarié concerné.

### Matériel élections CE/DP et lieux de vote

A partir du 12/11 vous recevez à votre domicile le matériel nécessaire aux élections CE/DP. Nous vous conseillons de voter dès leur réception par courrier postal **dans une boîte à lettre (les navettes sont à proscrire car votre vote sera invalidé.)**.

Pensez bien à voter dans les dates :

- **Vérifiez bien dans quel collège vous êtes et votez dans le bon collège, pensez à indiquer le collège sur les enveloppes blanches en face de « collège DP » ou « collège CE » (par exemple : « agents de maîtrise et assimilé »).**
- **N'oubliez pas d'indiquer votre nom, prénom, matricule et signature.**
- **Les signes distinctifs sont interdits sur les bulletins et sur les enveloppes.**
- Vote par correspondance : du 12/11 au 22/11/12 dernier délai.
- Vote physique : le 27/11/12 de 9h00 à 14h00 dans les bureaux de vote suivants :
  - Crucy siège (1 rue Cale Crucy – Nantes)
  - DT Maine et Loire (6 rue des basses fouassières – Angers)
  - Agence de services spécialisés (48 rue Gaston Ramon – La Roche sur Yon – ***Information officielle***)
  - DT Sarthe (2 rue Notre Dame – Le Mans)
  - DT Mayenne (63 rue Adolphe Beck – Laval – ***Information officielle***)

Par ailleurs, nous vous conseillons vivement de porter une **attention toute particulière aux listes** pour lesquelles vous pouvez voter **selon votre collège**. En effet, les enveloppes contiennent tous les bulletins de vote et professions de foi de tous les syndicats et de tous les collèges.

**Si vous votez pour un collège auquel vous n'appartenez pas votre vote sera nul !!!**

## Retraite dans le privé : retraite anticipée à 60 ans ou pour carrière longue

Vous pouvez bénéficier d'un *départ à la retraite anticipée* à 60 ans ou, avant 60 ans, *pour carrière longue*. Pour bénéficier du départ à la retraite anticipée pour carrière longue, vous devez justifier :

- d'une durée totale d'assurance minimale, tous régimes de base confondus, sur l'ensemble de votre carrière,
- et d'une durée d'assurance minimale en début de carrière.

Ces conditions de durée d'assurance varient en fonction de votre année de naissance, de l'âge à partir duquel votre départ à la retraite anticipée est envisagé, et de l'âge à partir duquel vous avez commencé à travailler.

Pour plus d'informations consultez le site Service-Public.fr : <http://vosdroits.service-public.fr/F13845.xhtml>

## Infos Comité d'entreprise

- ☞ Le CE vous propose de bénéficier soit de la carte CEZAM, soit de la carte INTER-ENTREPRISES pour l'année 2013. Le coût de la carte est pris en charge par le CE.  
Le document de commande est à télécharger et à retourner **avant le 30 novembre 2012**.



LE GRAND CIRQUE SUR L'EAU

UNIQUE EN EUROPE  
60.000 LITRES D'EAU

A NANTES DU 26/12/2012 AU 06/01/2013

Rendez-vous sur le site du CE si ce spectacle vous intéresse !!!

- ☞ Pour les fêtes de fin d'année 2012, le CE Pôle Emploi Pays de la Loire vous propose une dotation exceptionnelle pour les enfants de moins de 16 ans, sous forme de chèques multimédia d'une valeur de 30 euros par enfant.  
Vous pouvez en faire la demande sur le site du CE dans la rubrique : « prestation enfants » avant le 15 novembre 2012 pour une livraison à votre domicile, en courrier suivi, vers la mi-décembre.  
Pour faciliter le traitement de votre demande la copie de votre livret de famille est impérative (pages parents et enfants) même si déjà fournie en 2012.

## Nouvelle implantation agence

Depuis le 09/11/12 l'agence Nantes Erdre accueille désormais les usagers au 50 boulevard Einstein - bâtiment C  
- 44323 NANTES CEDEX 3 - sous le nom de Pole emploi Nord.

## Vendredi 16 novembre de 14h à 19h, salle Sèvre et Maine



### **Colloque « management et handicap »**

Si le travail est un facteur d'identité et de reconnaissance sociale pour tout un chacun, il devient pour ces personnes un facteur d'intégration et d'autonomie. La diversité doit être vécue et perçue comme une chance pour tous et pour l'entreprise, une marge de progression et de performance. Pour continuer à faire évoluer les mentalités, la Ville de Vertou, qui mène une politique du handicap offensive, organise avec la CFE-CGC et d'autres partenaires et entreprises ce colloque, salle Sèvre et Maine, qui s'articulera autour de deux tables rondes en présence de responsables de ressources humaines, de managers et d'experts sur les questions de management, d'intégration professionnelle et de handicap :

#### **➤1ère table ronde :**

- « L'entreprise et le handicap avec la politique RSE (Responsabilité Sociale de l'Entreprise). Le rôle des managers. »

#### **➤2de table ronde :**

- « L'accessibilité en milieu ordinaire du travail. Mise aux normes des infrastructures. » La vocation de ce colloque est aussi, plus généralement, de faire évoluer la perception du handicap. Ce moment de rencontre est donc également ouvert au grand public, et à toutes les personnes qui sont sensibilisées aux problématiques en lien avec le handicap.

#### *Pratique*

*Participation libre avec inscription.*

*Renseignements et informations :*

*02 40 35 98 29.*

*adresse électronique :*

*colloquehandicapvertou@gmail.com*

*« S'informer c'est déjà agir !!! » N'hésitez plus, contactez nous !!!*

<http://www.cfecgc-metiersdelemploi.fr>

[cfe-cgc.p-loire@pole-emploi.fr](mailto:cfe-cgc.p-loire@pole-emploi.fr)